



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E70143

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2024

ÉDITÉ LE 19/04/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1985
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 24/12/1999
144 826

Raison sociale : SOCIETE D'EQUIPEMENT DE CHAUFFAGE ET DE PLOMBERIE
Sigle : S.E.C.P.
3 RUE PIERRE SEMARD
69520 GRIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON 332012954 R.C.S Lyon

Téléphone : 04 37 20 00 62
Portable : 06 26 41 84 13

Fax : 04 37 20 00 63

Siret : 332 012 954 00043

Code NACE : 4322B

Site Internet : www.secp.fr
E-mail : courrier@secp.fr

Numéro caisse de congés payés : 80 01393

Responsabilité légale :
GUIDANI CHRISTIAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 084212901

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 084212901

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 35 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans surpresseur supérieurs à 1000 m ² Mention RGE	11/04/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	11/04/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LYON
16 RUE DES BROSSES
BATIMENT A
1ER ETAGE
69100 VILLEURBANNE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.